

Analyse des caractéristiques individuelles du chômage des jeunes en milieu urbain au Burkina Faso : influence du diplôme et de l'âge

Analysis of individual characteristics of youth unemployment in urban areas of Burkina Faso : influence of diploma and age.

TRAORE Youssouf

Doctorant

Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion
Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest /Unité Universitaire de Ziguinchor
Laboratoire de Recherche en Economie, Industrie et Développement Durable (LRE-ID)
Sénégal
yous.traore86@gmail.com

Date de soumission : 09/02/2023

Date d'acceptation : 28/04/2023

Pour citer cet article :

TRAORE.Y.(2023) « Analyse des caractéristiques individuelles du chômage des jeunes en milieu urbain au Burkina Faso : influence du diplôme et de l'âge », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 4 : Numéro 4 », pp : 620 – 640.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

A l'instar des pays en développement, le problème du chômage demeure une équation primordiale à résoudre au Burkina Faso. Les faits stylisés montrent que certaines caractéristiques sont sources de chômage des jeunes. Au regard de ce constat, cet article se fixe pour objectif d'analyser les caractéristiques du chômage des jeunes en milieu urbain au Burkina Faso en mettant un accent sur l'âge et le diplôme. En utilisant une approche descriptive des données des enquêtes sur l'emploi, nos résultats montrent que les diplômes de niveau supérieur et le jeune âge (15-24 ans) sont des caractéristiques déterminantes du chômage en milieu urbain au Burkina Faso. Suite à ces résultats, nous avons suggéré des recommandations en matière de politiques de promotion d'emploi en faveur du marché du travail urbain au Burkina Faso. En termes d'implication de politiques, nous recommandons la révision des curricula de formation de niveau supérieur pour le rendre en phase avec les exigences des employeurs, l'intégration des modules de formation dans le but de susciter l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes diplômés et la réduction des inégalités liées à l'âge par l'entremise d'un centre d'incubateurs d'emplois des jeunes de 15-24 ans pour leur permettre d'acquérir l'expérience professionnelle.

Mots clés : marché du travail urbain ; chômage ; taux d'emploi ; taux d'activité ; politique de l'emploi

Abstract

As in developing countries, the problem of unemployment remains a key issue in Burkina Faso. Stylized facts show that some features are sources of youth unemployment. In view of this finding, the objective of this paper is to analyze the characteristics of urban youth unemployment in Burkina Faso with a focus on age and diploma. Using a descriptive approach to employment survey data, our results show that diploma and age are key determinants of urban unemployment in Burkina Faso. Based on these results, we suggest policy recommendations to promote employment in the urban labor market of Burkina Faso. In terms of policy implications, we recommend the revision of higher education curricula to better tailor them employers requirements, the integration of training modules to foster the entrepreneurial spirit of young graduates, and the reduction of age-related inequalities through a job incubator center for youth aged 15-24 to enable them to gain work experience.

Keywords : urban labor market ; unemployment; employment rate; participation rate; employment policy.

Introduction

L'étude du marché du travail révèle l'existence et la persistance du chômage dans toutes les économies. Même si ce phénomène est présent sur l'ensemble des marchés du travail dans les différents pays, il apparaît de manière évidente que le taux de chômage se présente à des niveaux différents selon que l'on se situe dans une économie développée, en voie de développement ou les pays les moins développés. Selon Musette (2013), le marché du travail des pays en voie de développement est caractérisé par une présence massive du chômage comparativement aux pays développés. L'une des caractéristiques des économies en voie de développement est le faible niveau du capital humain. Les théoriciens du capital humain attribuent ce déséquilibre persistant à un faible niveau d'instruction. D'ailleurs pour Mincer (1974), l'éducation est un moyen efficace pour se protéger du chômage.

Du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1975 jusqu'à celle de 2019, les données indiquent que la population du Burkina Faso connaît une dynamique évolutive caractérisée par une urbanisation très poussée. Le taux d'urbanisation est passé de 6.4% en 1975 à 26.1% en 2019 (INSD, 2022) soit un accroissement de 19.7 points de pourcentage en 44 ans. Cette urbanisation se caractérise par une population extrêmement jeune. En 2019, la population urbaine des jeunes de 15-34 ans représentait 61.5% de population urbaine totale.

Cette dynamique de la population urbaine s'est traduite sur le marché du travail au Burkina Faso par la persistance d'un déséquilibre entre l'offre et la demande du travail, ce qui a induit un taux de chômage élevé. Les données montrent que le phénomène du chômage reste très dynamique et est en constante évolution. L'Enquête Multisectorielle Continue (EMC, 2014) indiquait un taux de chômage de 6.6% contre 7.1% selon le L'INSD (2022). En 2019, 10% de la population de 15 ans et plus était au chômage en milieu urbain contre 5.1% en milieu rural (INSD, 2022).

Pour pallier cette situation, le gouvernement intervient de façon régulière à travers à la mise en place des dispositifs d'insertion professionnelle. Ainsi, en 1974 un premier dispositif dénommé Office National de Protection de l'Emploi (ONPE) a été mis en place. Pour prendre en compte la nouvelle situation du marché du travail induit par les Programmes d'ajustement structurel (PAS), cet outil sera ajusté et remplacé par le Programme national d'appui à la réinsertion des travailleurs déflatés (PNAR-TD). Outre ce dispositif, l'Etat a mis en place une Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) dans le but de faciliter l'intermédiation entre l'offre et la demande du travail. Afin de prendre en compte l'inadéquation formation/emploi

des dispositifs de formations techniques et professionnelles ainsi que les projets et programme de soutien à la création d'emplois vont être intégrés aux dispositifs existants. Malgré ces efforts, les résultats montrent que les dispositifs ont un effet limité sur la réduction du chômage. Selon nos calculs, sur la période 2000-2013, l'ensemble des dispositifs n'a permis d'absorber que seulement 1.9% des chômeurs.

Les multiples efforts déployés en faveur du marché du travail urbain ne se sont pas caractérisés par une réduction du chômage. Les données statistiques montrent que le chômage est passé de 2.6% en 1994 (INSD, 2009) à 7.1% en 2019 (INSD, 2022). En observant le chômage par caractéristique individuelle, on remarque que certaines caractéristiques exposent plus au chômage. S'agissant de l'âge, 19.7% des jeunes de 15-24 ans sont au chômage contre 13.6%, 7.9% et 6.2% respectivement pour les tranches d'âge 25-34 ans, 35-44 ans et 65 ans et plus. Les résultats de l'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages (2009/2010), indiquent un taux de chômage des jeunes du milieu urbain de 13.2% contre 2,2% en niveau national. Environ 9,5% des femmes et 11,5% des hommes sont au chômage en milieu urbain et 43% des chômeurs ont moins de 25 ans (INSD, 2010). Les chiffres font ressortir une prédominance des chômeurs de niveau d'instruction élevé. Selon l'EICVM (2009/2010), 34,5% des jeunes de niveau supérieur sont touchés par le chômage contre 17,2% pour les jeunes de niveau secondaire, 11,3% pour ceux du primaire et 5,4% pour les jeunes non instruits.

Au regard de la dynamique du chômage au Burkina Faso au niveau de certaines couches de la population, cet article pose la question centrale de recherche à savoir : quelles sont les caractéristiques individuelles du chômage en milieu urbain au Burkina Faso ? De manière spécifique 1) le diplôme est-il une source de chômage au Burkina Faso ? 2) le jeune âge (15-24 ans) constitue-t-il un handicap à l'insertion professionnelle au Burkina Faso ? au regard de la question centrale, l'objectif global de cet article est d'analyser les caractéristiques individuelles du chômage en milieu urbain au Burkina Faso. Il s'agit spécifiquement de : i) analyser l'influence du diplôme dans l'apparition du chômage au Burkina Faso, 2) montrer en quoi le jeune âge (15-4 ans) constitue un obstacle à l'insertion professionnelle.

Sur la base des données d'enquête sur l'emploi au Burkina Faso, nous adoptons une approche descriptive pour analyser les caractéristiques des chômeurs. En s'appuyant sur des présentations graphiques, cette démarche nous permettra de mettre en relation certaines caractéristiques personnelles par rapport au chômage afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses. L'article est structuré autour des fondements des déterminants du chômage, des caractéristiques de la population urbaine, des déterminants du chômage et d'une conclusion qui fait ressortir quelques

recommandations de politiques économiques à mener, les limites et les perspectives de recherche.

1. Les fondements théorique et empirique des déterminants du chômage

1.1. Le chômage dans la théorie économique

Dans l'analyse du marché du travail, les classiques considèrent que le marché s'autorégule de manière spontanée donc si un chômage existe il est nécessairement volontaire. Contrairement, les Keynésiens montreront que c'est l'insuffisance de la demande effective qui induit un chômage de nature involontaire. Dans le prolongement de la théorie néoclassique, Mincer (1974), en utilisant le concept de capital humain indique que l'investissement dans le capital humain accroît le revenu futur de l'individu et le préserve du chômage. Contrairement cette approche, Carmeci & Mauro (2003) montrent que le diplôme en lui seul ne garantit pas l'accès à un emploi. Selon ces auteurs, il faut de l'expérience professionnelle car le diplôme sans expérience professionnelle occasionne le chômage des jeunes.

Pour comprendre le chômage des jeunes, certains auteurs ont mis en évidence les théories dites de la discrimination à l'embauche. En s'appuyant sur un premier modèle de discrimination à l'embauche, Viprey (2001) montre que les employeurs dans leur recrutement procèdent à une discrimination par les goûts. Cette forme de discrimination exclut certaines catégories du marché du travail notamment les jeunes et les diplômés nouvellement issus du système éducatif. Les deuxièmes modèles de discrimination sont nés pour corriger les résultats peu satisfaisants des premiers modèles. Cette deuxième génération de modèle vient des travaux des auteurs comme Akerlof (1984) et Aigner & Cain (1977). Pour comprendre le chômage de certaines catégories d'individus, les auteurs ont développé la théorie de la discrimination intentionnelle. Selon ces auteurs, le manque d'information sur la productivité des candidats conduit les employeurs à fonder leur appréciation sur le groupe d'appartenance de l'individu. Cette forme de discrimination se traduit par un intérêt particulier soit pour un groupe d'individus soit pour des caractéristiques personnelles comme l'âge, le genre et le niveau d'éducation etc.

Par opposition aux modèles de discrimination, pour certains auteurs, c'est la segmentation sur le marché du travail qui provoque le chômage. Kerr (1954) soutient que certains segments comportent des individus dont leurs caractéristiques individuelles les exposent plus au chômage. Il s'agit des individus ayant peu d'expérience professionnelle, des jeunes adolescents, des adultes instables et des jeunes mères de familles. Outre la segmentation entre marché primaire et secondaire, le courant institutionnaliste propose aussi une segmentation entre les grandes firmes. Il existe une catégorie de firmes qui font la promotion interne de la main

d'œuvre par l'octroi de salaires très avantageux, des possibilités de formation et une autre catégorie dont le mode de détermination des salaires et des emplois se fait de manière purement concurrentielle. Ces deux formes de segmentation ne s'expliquent pas par la différence de caractéristique individuelle mais par la gestion des travailleurs. Cependant, cette gestion a une influence sur l'insertion professionnelle des jeunes.

S'intéressant à la sociologie du travail, Akerlof (1984) développe un modèle dit sociologique du salaire d'efficacité dans lequel il explique l'existence d'une relation employeur-employé basée sur le sentiment d'appartenance à un groupe régit par une norme de travail. L'effort qu'est susceptible de fournir le travailleur dépend de la norme de travail de son groupe. Si le travailleur a le sentiment d'être bien traité par rapport à la norme du groupe, alors il accepte de fournir un effort considérable. Le sentiment d'être bien traité se mesure à l'aune du salaire versé au salarié par rapport à celui des autres catégories de salariés. Ce modèle met en évidence un sentiment de confiance mutuelle entre employeur et employé ou la productivité et le salaire sont des paramètres qui mesurent le degré de confiance et appartenance au groupe. Ainsi, les travailleurs à faible productivité tels que les jeunes surtout les diplômés n'ayant aucune expérience professionnelle sont exclus de ce marché du travail.

1.2. Les déterminants empiriques du chômage

En s'intéressant à l'emploi des jeunes au Cameroun, Njikam, et al. (2005) ont utilisé un modèle multisectoriel de participation des jeunes au marché du travail. Selon les auteurs, le modèle dichotomique se limite à la décision de participation ou non au marché du travail. Ces auteurs montrent que sur le marché du travail, les individus peuvent être confrontés à un choix multiple entre absence de travailler (chômage) et participation au marché du travail en tant que salarié protégé, salarié non protégé, indépendant ou travailleurs vulnérables. Les résultats des estimations montrent que le niveau d'éducation ne prédispose pas les jeunes à un emploi décent. Ils montrent que le diplôme permet aux jeunes de se positionner sur une longue file d'attente dans les segments protégés de l'emploi.

Boateng (2013) a analysé les déterminants du chômage au Ghana. Sur la base de la mesure binaire de la variable dépendante, l'auteur a utilisé un Probit. Cette technique d'estimation supporte mieux la structure des données utilisées. Elle permet selon l'auteur d'explorer comment chacune des variables explicatives influence la probabilité qu'un individu devienne chômeur. Les résultats obtenus montrent qu'il existe une très grande vulnérabilité des jeunes citoyens au chômage. Ce résultat est infirmé par Korem (2019) qui s'est appuyé sur une double estimation (Logit simple et multinomial) pour faire une étude comparative des déterminants

microéconomique de l'emploi des jeunes et des adultes au Togo. Korem (2019) trouve que les jeunes ont plus de chance d'avoir un emploi que les aînés dans l'ensemble des emplois concernés dans l'étude. Cependant pour certain type d'emploi son résultat confirme celui de Boateng (2013). En ce qui concerne l'éducation et le genre Boateng trouve que le chômage est expliqué au Ghana par ces deux variables. Ces résultats laissent observer également que le salaire de réserve a un effet croissant sur le chômage.

Boutin (2010), en comparant les différents niveaux d'éducation dans l'analyse des déterminants de l'accès à l'emploi au Cameroun à partir d'un modèle Probit, conclut que la probabilité d'accéder à un emploi est plus élevée chez les individus du niveau primaire ou secondaire comparée aux individus sans niveau d'éducation ou ceux du niveau supérieur. Ce résultat contredit avec celui de Nordman & Doumer (2012). Les auteurs, à l'aide d'un modèle Logit dans le cadre d'une étude qui met en lien l'emploi et l'éducation dans les capitales des pays de l'UEMOA (à l'exception de Bissau), aboutissent à la conclusion qu'une année supplémentaire d'éducation augmentent les chances d'intégrer les secteurs public et privé formels dans les sept pays. Par ailleurs, leur résultat montre qu'au-delà de 13 ans de scolarité (correspondant à l'enseignement supérieur) dans les villes de Bamako, Ouagadougou et Lomé, une année supplémentaire d'éducation n'a aucune influence sur la probabilité d'intégrer le secteur formel par rapport au secteur informel.

Par ailleurs, Mwana (2022) va s'intéresser à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés du supérieur en R.D. Congo. L'auteure parvient à la conclusion que : « le problème d'insertion professionnelle des jeunes diplômés universitaires sur le marché du travail est lié à un phénomène d'incertitude sur la qualité, lié aux traditions, à l'organisation et au fonctionnement des universités qui représentent aujourd'hui un modèle pédagogique peu valorisé, très peu efficace et incapable de garantir ce qu'il produit en termes de formation de compétences et de capital humain». Au-delà du modèle pédagogique, Hasshas & Tamiri (2022) montrent que l'employabilité des jeunes diplômés est liée à la fois à la nature de la formation, à l'environnement du marché du travail et aux aptitudes et compétences personnelles des jeunes diplômés.

2. Les caractéristiques de la population urbaine et les indicateurs du marché du travail

2.1. Les caractéristiques de la population urbaine

La population active désigne l'ensemble des individus en âge de travailler et disponible à travailler c'est-à-dire qu'elle comprend les individus qui travaillent et ceux qui sont sans travailler et qui cherchent et qui sont disponibles à travailler (INSD, 2022). La structure

démographique du Burkina Faso fait ressortir une croissance continue de la population active au fur et à mesure que la population totale augmente. La population du pays est passée de 5 638 203 d'habitants en 1975 à plus de 20 505 155 en 2019 correspondant à un taux de croissance démographique censitaire 2.94% (INSD, 2022). Conjointement, la population active connaît une dynamique similaire. Selon les projections de l'INSD (2015), la population active s'établira à 13 120 372 en 2025.

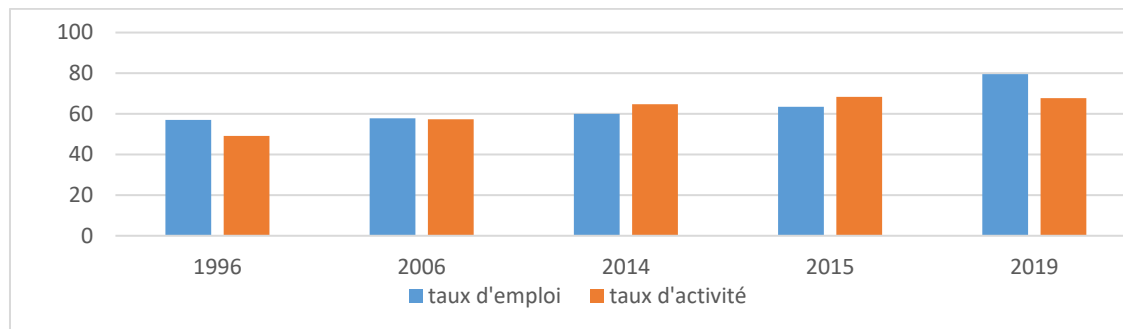
En tenant compte de milieu de résidence, les données du RGPH (2019) font ressortir une prédominance de la population rurale (15 145 043 habitants) par rapport à la population urbaine (5 360 112 habitants). Cette population reste caractérisée par son extrême jeunesse (42.3% ont moins de 30 ans) et reste dominée par les hommes (52.2% sont des hommes contre 47.8% de femmes). En tenant compte du niveau d'instruction, l'enquête multisectorielle continue (EMC, 2014) montre que 75.3% de la population active est sans niveau d'éducation. L'augmentation rapide de la population active est liée non seulement à la croissance démographique que connaît le pays mais aussi dans une certaine mesure à une participation accrue des femmes. L'augmentation de la population active est due à une entrée massive des femmes sur le marché du travail et à une arrivée massive des jeunes ruraux dans les centres urbains due une crise sécuritaire très difficile. La participation des femmes au marché du travail connaît une croissance. Selon MFPT (2017), entre 1975 à 2006, le taux de participation des femmes dans le secteur public est passé de 28,2% en 2008 à 34.4% en 2017. Entre 2014 à 2018 le taux de participation des femmes dans le privé a connu une hausse d'environ 1.5 points de pourcentage (MFSNFAH, 2020).

2.2. Evolution de certains indicateurs du marché du travail

2.2.1. Evolution des taux d'emploi et d'activité

En tenant compte de certains indicateurs du marché du travail, l'analyse du graphique 1 fait ressortir une tendance à la hausse des taux d'emploi et d'activité entre 1996 et 2019. Le taux d'emploi est passé de 57.05% à 79.6% soit un gain d'emploi de 22.55 points de pourcentage dans le même temps le taux d'activité s'est amélioré de 18.7 points de pourcentage. L'amélioration de ces indicateurs est aussi liée à une participation des femmes. En effet, le taux d'emploi des femmes vivant en milieu urbain demeure en pleine progression. Ce taux d'activité connaît également une croissance. Ce taux est passé de 32.6% en 1996 à 60% en 2019 soit une progression de 27.4 points de pourcentage (ISND, 2022).

Graphique 1. : Evolution des indicateurs du marché du travail urbain entre 1996-2019



Source : Construit par l'auteur à partir des données compilées de l'INSD (1996-2022)

Cette participation active des femmes s'explique par un changement dans la structure sociodémographique et socioculturelle ainsi que la mise en œuvre d'un cadre juridico-institutionnel de plus en plus favorable à la promotion et à la réduction des inégalités du genre. En effet, l'amélioration du taux de scolarisation des filles, le recul de l'âge au mariage¹, le changement des mentalités sur le rôle des femmes et le renforcement du cadre juridico-institutionnel sur la réduction des inégalités du genre justifient la participation croissante des femmes au marché de l'emploi. Par ailleurs, l'analyse du taux d'activité des femmes par âge montre que la génération actuelle participe plus au marché du travail. Le taux d'activité des femmes de 15-24 ans est passé de 22.85% en 2006 à 49,3% en 2014 (INSD, 2014) ce qui traduit une réelle participation des femmes Burkinabé au marché du travail. L'analyse par cohorte montre que la participation des femmes ayant un niveau d'instruction est plus élevée pour la génération actuelle que la génération passée. Ces évolutions traduisent une véritable révolution des femmes quant à leur participation au travail. Malgré ces évolutions, on note toujours d'énormes disparités du genre. La participation des hommes au marché du travail reste toujours plus élevée.

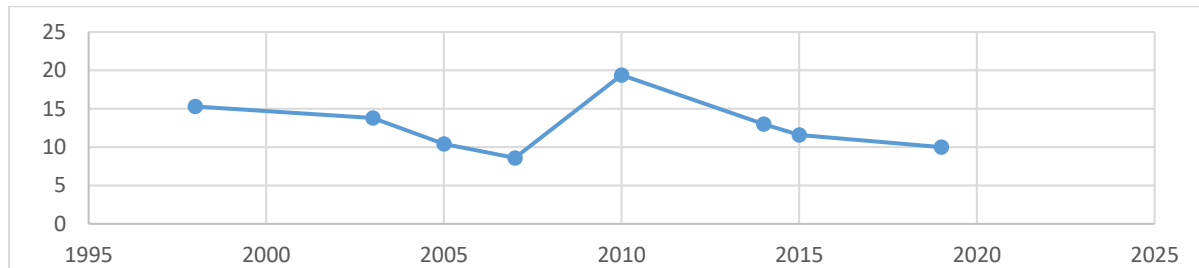
2.2.2. Evolution du chômage en milieu urbain

Le graphique 2 fait ressortir une baisse du taux de chômage des jeunes en milieu urbain. Ce taux est passé de 15.3% en 1998 à 10% en 2019 soit une diminution en termes de points de pourcentage de 5.3. Toutefois cette baisse ne s'est pas faite de façon homogène. Entre 1998 et 2007 on constate un recul du chômage passant de 15.3% à 8.6% en 2007 avant d'accroître de façon exponentielle entre 2007 et 2010. De façon générale, entre 2010 à 2019 le taux de

¹Selon Calvès et Kobiané (2014) l'accès accru des jeunes filles au marché de l'emploi est également favorisé par une entrée en union de plus en plus tardive. On observe des transformations sans précédent avec des reculs de l'âge au mariage qui peuvent atteindre plus de sept ans en l'espace de deux générations.

chômage a connu un recul passant de 19.4% en 2010 à 10 en 2019. Cette baisse cache cependant d'énormes disparités si l'on tient compte des caractéristiques individuelles des chômeurs.

Graphique 2 : Evolution du taux de chômage en milieu urbain de 1998-2019



Source : Construit par l'auteur à partir des données compilées de l'INSD (2006 & 2022)

Les données en coupe sur le chômage urbain montrent une persistance du chômage chez les jeunes surtout chez les femmes. Selon l'INSD (2022), 15.3% des femmes en milieu urbain sont au chômage contre seulement 6.7% des hommes. Une analyse par tranche d'âge et par sexe fait ressortir un chômage plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans et présente une tendance baissière avec l'âge. L'EMC (2014) a montré que 12.3% des jeunes filles dont l'âge est compris entre 15-24 ans était au chômage contre seulement 5.5% des garçons. Les multiples enquêtes sur l'emploi révèlent une persistance du taux de chômage chez les jeunes ayant un niveau d'instruction supérieur par rapport à ceux n'ayant aucun niveau. Zerbo & Ouédraogo (2014) montrent que 34.5% des jeunes diplômés du niveau supérieur sont au chômage contre 5.4% des jeunes non instruits. Cette inégalité liée au diplôme est plus accentuée si l'on tient compte du type de diplôme. En effet, 12% des actifs ayant un diplôme d'enseignement général sont au chômage contre seulement 8.4% des actifs de l'enseignement technique et professionnelle.

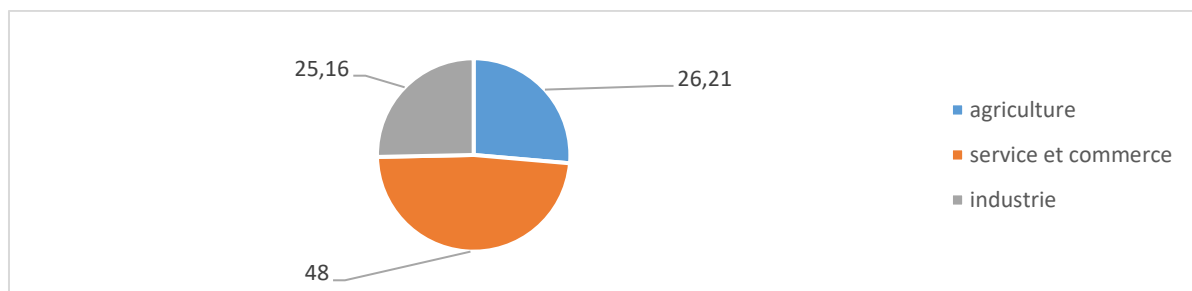
2.2.3. Répartition de l'emploi par secteur d'activité économique

Traditionnellement dominée par le secteur agricole, l'économie Burkinabé a connu une profonde mutation dans la distribution sectorielle de l'emploi. Le secteur agricole qui a lui seul regorgeait 84% de la main d'œuvre active (INSD, 2003) n'employait que 63% de population active (INSD, 2022). A mesure que l'économie Burkinabé se développe et se modernise, on assiste à une transformation structurelle dans la distribution de l'emploi. Selon le MJE (2010), cité dans l'OIT (2012), entre 2003 et 2007, on observe une légère hausse du taux de salarisation, une augmentation de la proportion des travailleurs indépendants (notamment non agricoles et féminins). Dans cette économie moderne, le secteur privé devient le principal pourvoyeur d'emploi, devançant ainsi le secteur public jadis le principal pourvoyeur. Le secteur privé moderne concentre 65.6% de l'emploi moderne contre 34.4% pour le secteur public et parapublic (Zerbo & Ouédraogo, 2014). L'activité féminine se concentre plus dans le secteur

privé moderne avec une participation de 37.4% en 2002 contre 23.21% pour le secteur public la même année (INSD, 2007).

Une analyse de la distribution de l'emploi selon l'âge montre que 6.2% des jeunes ayant un âge compris entre 16-35 ans sont employés dans le secteur moderne contre 7.7% des jeunes dont l'âge varie entre 36-49 ans et seulement 4.3% pour ceux de 16-24 ans. Cette situation tient aux critères d'expérience exigés dans le processus de recrutement qui exclut de manière systématique les jeunes actifs de moins de 25 ans. Zerbo & Ouédraogo (2014) montrent que le recrutement des jeunes nouvellement diplômés constitue des solutions de derniers recours pour les chefs d'entreprises, qui préfèrent le plus souvent recourir à des personnes ayant déjà une solide expérience professionnelle. Pour pallier cette situation, plusieurs structures offrent des stages d'apprentissage et d'acquisitions d'expérience professionnelle nécessaire à l'obtention d'un emploi. Selon le Programme national de volontariat (PNV, 2006) plusieurs actifs commencent leur vie professionnelle à travers les stages d'initiation ce qui leur permet d'acquérir l'expérience professionnelle nécessaire avant d'accéder à un emploi salarié.

Graphique 3 : répartition de la population active par branche d'activité.



Source : construit par l'auteur

Le graphique 3 laisse apparaître une prédominance des secteurs des services et commerces (48%) dans la répartition de la population active par branche d'activité, suivi du secteur agricole (26.21%), du secteur de l'industrie (25.16%). Ce faible pourcentage de la population active dans l'agriculture est dû à la non prise en compte la population active non formelle agricole (EMC, 2014).

3. Les déterminants du chômage en milieu urbain au Burkina Faso

Depuis 2000, le Burkina Faso s'investi à travers de multiples interventions pour résoudre le problème du chômage. Malgré ces interventions, la problématique chômage demeure. Plusieurs études (Koami & Aklesso, 2021 ; Traoré & Mariko, 2021) ont montré que les jeunes et les femmes restent les plus touchés par le chômage. En analysant le fonctionnement du marché du travail, les théoriciens du capital humain (Becker, 1964 ; Mincer, 1974 ; Schultz, 1961)

conditionnent l'apparition du chômage à la faiblesse de la productivité des individus, elle-même due à un faible taux d'investissement en éducation. Doeringer & Piore (1971), dans l'analyse des emplois postulent que le chômage est lié à la structure du marché du travail qu'à la qualification des individus. Bergman (1974) s'intéresse à l'ethnie et au genre pour expliquer l'apparition du chômage dans certains segments du marché du travail. Selon Pissarides (2000), le chômage résulte de l'inadéquation entre les emplois vacants et le profil des chômeurs.

3.1. Influence de l'âge sur de chômage des jeunes du milieu urbain

3.1.1. Répartition de la population par âge

Le tableau 1 présente la structure de la population par l'âge. Il ressort de l'analyse que la proportion des jeunes de 15-24 ans et ceux de 25-29 ans représente respectivement 19.86% et 07.5% de la population. Ces données confirment l'extrême jeunesse de la population où 73,04% qui ont moins de 30 ans. Les jeunes de moins de 15 ans représentant 45.68% de la population viendront s'ajouter les années à venir à la population active et augmentera davantage l'offre de travail. Au vu de la structure économique fortement dominée par des entreprises de petites tailles et des entreprises informels très vulnérables aux chocs et moins pourvoyeuses d'emplois, on peut s'attendre à un déséquilibre grandissant ce qui va accroître davantage le chômage.

Tableau 1. Répartition de la population par âge et par genre en 2021 (%)

Age	Homme	Femme	Total
0-14 ans	23.17	22.50	45.68
0-30 ans	36.01	37.03	73.04
15-24 ans	09.45	10.41	19.86
25 -29 ans	03.40	04.12	07.50
30 -64 ans	10.80	13.18	23.98
Plus de 64 ans	01.50	01.48	02.98

Source : nos calculs à partir de l'annuaire statistique l'INSD, 2022

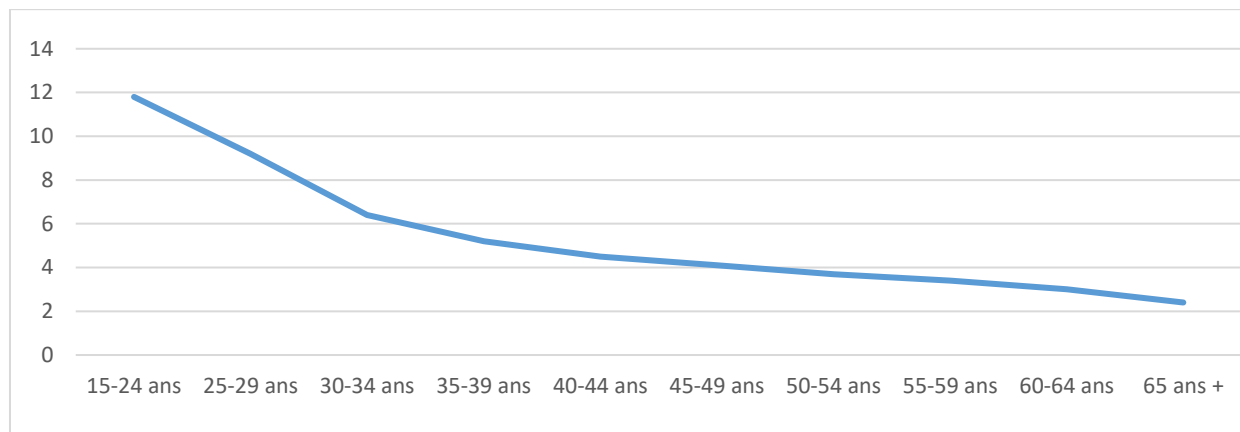
Au regard de la structure démographique du Burkina Faso caractérisée par un taux de natalité urbain élevé, il faut s'attendre à un rajeunissement continu de la population. Cette dynamique va induire l'accroissement de la population jeune de moins de 30 ans et un déséquilibre persistant. Pour faire face à cette situation, il importe de mener une politique démographique qui se traduirait par une maîtrise du taux de croissance démographique par la diminution du nombre d'enfants par femme au Burkina Faso.

3.1.2. Analyse du taux de chômage par groupe d'âge en milieu urbain

Le graphique 4 représentant l'évolution du taux de chômage urbain par tranche d'âge montre que les jeunes de 15-24 ans sont les plus touchés par ce phénomène (19.7%). On constate que

le taux de chômage est en recul avec l'âge et atteint 6.2% à partir de 65 ans et plus. Cette relation inverse entre taux de chômage et âge des actifs détermine la chance pour un actif d'obtenir un emploi. Ainsi, en considérant un actif donné, il a plus de chance d'obtenir un emploi lorsque son âge augmente. Cette relation inverse entre chômage et l'âge s'explique par le fait que les employeurs cherchent à embaucher les profils systématiquement productifs c'est-à-dire ceux ayant une expérience professionnelle.

Graphique 4 : Evolution du taux de chômage urbain par groupe d'âge



Source : Notre construction à partir des données de l'INSD (2022)

3.1.3. Chômage de longue durée et entrée précoce sur le marché du travail

Pour mieux comprendre le chômage des jeunes en milieu urbain au Burkina Faso, il faut analyser de la durée qu'un actif subi avant d'obtenir un emploi. Une telle analyse permet de comprendre non seulement l'impact négatif que peut avoir le temps de chômage sur la qualification des actifs mais aussi l'ampleur du chômage. En l'absence de données croisées (âge, sexe, niveau d'instruction) sur la durée du chômage, notre analyse portera uniquement sur la durée moyenne du chômage. La durée moyenne du chômage est de 4.7 ans au niveau national (ERI-ESI, 2018). Ces données montrent que les primo-demandeurs représentant 63.2% des demandeurs d'emplois ont une durée moyenne de chômage de 5.1 ans contre 3.5 ans pour les actifs ayant déjà occupés un emploi. En tenant compte du sexe, les données révèlent que les femmes mettent plus temps à trouver du travail (2 ans) que les hommes (1.8 ans).

En observant la durée de chômage par niveau d'éducation, on constate qu'un actif moins instruit (aucun niveau ou niveau primaire) a une durée moyenne de chômage (5 ans) plus longue que celui qui est instruit (secondaire ou supérieur) qui est de 4 ans (INSD, 2016). Ces données confirment qu'il existe au Burkina Faso un « file d'attente » des chômeurs. Ce phénomène s'explique par un défaut dans le processus d'insertion professionnelle. Thurow (1975) justifie ce « file d'attente » par le retard dans le délai d'ajustement entre la productivité et le coût de

travail. Dans le cas du Burkina Faso, un actif sorti du système éducatif subi une période transitoire caractérisé par un chômage de longue durée avant d'accéder à un emploi. Cette situation se justifie par une inadéquation des qualifications aux besoins du marché du travail d'où la nécessité pour les actifs de passer plus de temps entre recherche d'emploi et stage afin d'acquérir l'expérience professionnelle. La période de chômage de longue durée a des conséquences sur les actifs demandeurs d'emplois. Plusieurs études (Ljunqgvist & Sargent, 1998 ; Décreuse & Paola, 2002 ; Niragire & Nshimyiryo, 2017) ont montré que l'allongement de la durée du chômage provoque une perte de compétence et une déqualification qui peut provoquer un chômage.

Au Burkina Faso, les jeunes participent précocement au marché du travail. Selon Zerbo & Ouédraogo (2014), 81% des jeunes en âge de travailler participent au marché du travail avant leur 18^{ième} anniversaire. Cette situation s'explique d'une part par le fait que le système éducatif national n'offre pas la possibilité aux jeunes de passer plus de temps dans la formation (la durée de scolarisation des jeunes de 7 à 24 ans est de 5.5 ans en moyenne) et par la pauvreté des familles qui n'arrivent plus à assurer la scolarité des enfants et d'autre part par des mentalités des familles qui accordent peu d'importance à l'éducation des enfants. Ayant abandonné précocement les études, les jeunes se voient contraint de participer au marché du travail sans avoir acquis l'expérience nécessaire à leur insertion au marché du travail; ce qui les expose au chômage.

3.2. Influence du capital humain sur le chômage des jeunes urbains

3.2.1. Evolution des effectifs inscrits dans le système éducatif national (SEN)

Le tableau 2 montre une forte croissance des effectifs inscrits dans le SEN. Entre 2005 et 2020, les effectifs ont plus que doublé et atteignant un effectif de plus de 4 millions. Pour une population estimée à 20 505 155 d'habitants en 2019, plus 23% poursuit une formation dans le SEN du Burkina Faso. L'effectif des inscrits du supérieur a triplé en espace de quinze (15) ans. L'effectif des filles inscrites dans le SEN reste en évolution pour tous les niveaux d'enseignement ; ce qui témoigne d'une nouvelle perception que la société a eu sur le rôle de la femme dans la sphère économique du Burkina Faso. L'accroissement des effectifs dans le SEN traduit d'une part le désir des jeunes de mieux se former pour prendre part à un marché difficile d'accès et très sélectif car exigeant une main d'œuvre qualifiée et d'autre part pour échapper à une longue période de chômage. L'option de l'allongement des études se justifie par l'espoir d'accéder plus tard à un emploi de qualité (Zamo, et al., 2022).

Tableau 2. : Évolution des inscrits dans le système éducatif national

Année	2005/2006	2007/2008	2018/2019	2019/2020
Niveau d'instruction				
Primaire	1 390 571	1 742 439	3 233 784	3 240 347
<i>% des filles</i>	42.21	45.6	48.99	49.35
<i>% des garçons</i>	55.79	54.39	51	50.64
Post-primaire et secondaire	319 749	423 520	1 310 379	1 329 588
<i>% des filles</i>	41.27	41.85	49.80	50.45
<i>% des garçons</i>	58.73	58.15	50.19	49.55
Supérieur	30 472	41 779	132 569	151 305
<i>% des filles</i>	31	32.65	35.25	34.88
<i>% des garçons</i>	69	67.35	64.75	65.12
Total	1 740 792	2 207 738	4 676 732	4 721 240

Source : annuaire statistique national, 2021

3.2.2. Employabilité des jeunes diplômés au Burkina Faso

Au Burkina Faso, l'employabilité des jeunes diplômés reste une préoccupation majeure. Les multiples mesures prises en vue de faciliter leur insertion ont eu un effet limité sur le chômage des jeunes diplômés. En considérant la tranche d'âge des jeunes la plus touchée par le chômage c'est-à-dire celle de 15-24 ans, on constate que le taux d'emploi est plus faible que les autres tranches. Il s'établit à 50.8% contre plus de 71.9% pour la tranche de 25-34 ans et 78.6% pour celle de 34-44 ans (INSD, 2014). Ce faible taux d'emploi s'explique d'une part par l'inadéquation emploi/formation mais d'autre part par le manque d'expérience professionnelle (expérience d'au moins 3 à 5 ans) exigé par les employeurs.

Le secteur public demeure le principal canal utilisé par les jeunes diplômés pour leur insertion économique. L'accès à la fonction publique est conditionné par l'admission à un concours. Nombreux sont les jeunes diplômés qui passent par ces concours pour accéder à un emploi. Mais avec la baisse continue du nombre de poste à pourvoir dû à la crise économique et sécuritaire, les jeunes diplômés se trouvent confrontés à une difficulté d'insertion ce qui contribue à accroître leur chômage.

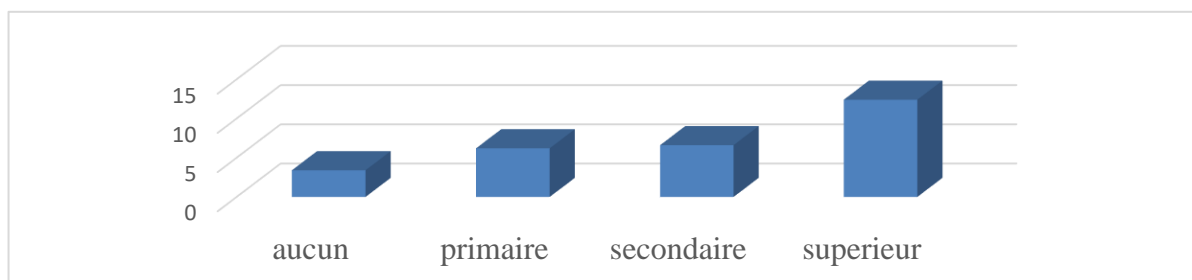
En analysant le fondement de l'entrepreneuriat au Burkina Faso, Dialla (2004) montre que les entrepreneurs sont à majorité (45.4%) d'origine paysanne. Selon ces données, 35.4% des entrepreneurs n'ont aucun niveau d'instruction contre 13.2% ceux ayant le niveau CEPE et 5.9% ceux ayant un niveau licence ou maîtrise. Cette situation traduit l'absence d'esprit d'entrepreneuriat des jeunes diplômés. Selon Adjibi, et al. (2023) cela est lié au fait que la

formation professionnelle ne prend pas en compte de manière systématique la création d'entreprise après la formation. L'absence de modules de création d'emploi intégré dans le système de formation permettant aux jeunes diplômés d'avoir un esprit d'entreprendre et la baisse de la demande de travail dans le secteur public viennent accentuer le problème d'employabilité des diplômés et augmenter leur taux chômage. Pour accroître l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes, les programmes d'enseignement supérieur doivent intégrer des formations entrepreneuriales (Maâlej, 2013).

3.2.3. Analyse du taux de chômage par niveau d'instruction

Le graphique 5 indique que le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction. Les individus qui ont un niveau d'instruction supérieur sont plus au chômage. Le taux de chômage est estimé à 3.4% pour les jeunes non instruits contre 12.4% pour ceux ayant un niveau le niveau d'instruction supérieur. Cette situation est liée à l'inadéquation emploi-formation conjuguée au rôle prépondérant du secteur informel qui a tendance à absorber les jeunes sans niveaux d'instruction. Cette explication est corroborée par Zerbo (2014) qui a montré que l'inadéquation emploi/formation induit un surplus de création d'emplois au profit des jeunes sans niveau d'instruction. Au Burkina Faso on observe une réelle incapacité de l'économie à absorber une inflation permanente des diplômés du supérieur. Au regard de leur nombre, ils sont contraints d'effectuer des activités pour lesquelles leur qualification est supérieure. Selon Askenazy (2009) cela engendre une perte de qualification et un gâchis du capital humain.

Graphique 5 : Taux de chômage urbain par niveau d'instruction



Source : Notre construction sur la base des données l'enquête ERE-ESI (INSD, 2018)

L'analyse croisée des données sur le niveau d'instruction et le genre fait ressortir que le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes et cela pour chaque niveau d'instruction et d'âge. ERI-ESI (2018) montre 4.9% des hommes sans niveau d'éducation était au chômage contre 7.4% pour les femmes pour toutes les tranches d'âge. Ce taux s'établissait à 11.3% pour les hommes ayant un niveau d'instruction supérieur contre 18.8% pour les femmes. Le diplôme supérieur se présente comme un facteur aggravant le chômage.

Le chômage élevé des actifs du supérieur au Burkina Faso confirme les travaux de nombreux auteurs (Plassard & Thanh 2010 ; Njifen, 2015) sur le lien négatif entre éducation et chômage dans les pays en voie de développement. Ces résultats se justifient par une inadéquation des qualifications aux besoins des employeurs et la prédominance d'un secteur informel très peu qualifié. Outre le système éducatif non performant et inadéquat, vient s'ajouter une évolution rapide des profils demandés ce qui est à l'origine d'une friction d'appariement sur le marché du travail. Ce résultat confirme celui de Chaabita & Hasshas (2022) pour qui l'employabilité des diplômés ne dépend pas des attributs individuels obtenus par le truchement du système universitaire mais des attentes des employeurs. Ainsi au Burkina Faso, l'analyse montre qu'il existe un déphasage entre la théorie du capital humain et la réalité du marché du travail. Le pays connaît un chômage structurel grandissant avec le niveau d'éducation des jeunes diplômés. Pour renverser cette tendance, il est nécessaire de réviser les curricula de formation afin de les rendre conforme aux attentes du marché du travail.

Conclusion

Depuis plus de deux décennies, le marché du travail au Burkina Faso connaît une dynamique particulière caractérisée par un déséquilibre et créant ainsi un chômage massif en milieu urbain. Au regard de la dynamique du chômage, plusieurs mécanismes ont été mis en œuvre par l'État pour lutter contre le chômage en milieu urbain. Cependant, ces nombreux efforts se révèlent moins efficaces dans le traitement du problème, car le marché du travail reste toujours caractérisé par un chômage grandissant et une exclusion de plus en plus profonde. Les efforts sont plus orientés vers la consolidation d'emplois déjà existants que vers la création de nouveaux emplois.

L'étude descriptive montre que le chômage urbain touche plus les jeunes (filles et garçons) de la tranche de 15-24 ans. Il est plus accentué lorsqu'on tient du capital humain (le niveau d'instruction). En clair les caractéristiques productives et non productives (l'âge, le sexe, le capital humain) expliquent le chômage urbain des jeunes au Burkina Faso. Au regard de cette dynamique particulière induite par le marché du travail en défaveur des jeunes diplômés du supérieur il est nécessaire d'adapter les curricula de formation aux attentes du marché du travail en associant les employeurs à la révision des programmes d'enseignement. Egalement, il est nécessaire de susciter l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes diplômés en intégrant des modules de formations en entrepreneuriat dans les curricula de formation.

En termes d'implications de politique, il demeure urgent de diversifier davantage les sources de croissance en emploi par l'encouragement à des investissements structurants dans les

domaines générateurs d'emplois durables. L'un des défis majeurs du Burkina Faso est de parvenir à générer une croissance réelle du PIB capable de soutenir l'entrée massive des jeunes de 15-24 ans sur le marché du travail cela pour garantir la stabilité sociale du pays. Enfin l'État doit travailler à réduire les inégalités en matière d'emplois par l'entremise d'un dispositif d'insertion dédié aux jeunes chômeurs surtout ceux disposants d'un diplôme supérieur. Ce dispositif pourra prendre la forme d'un centre d'incubateurs d'emplois des jeunes.

En examinant le problème de chômage des jeunes au regard des caractéristiques individuelles, cet article en se basant sur une analyse descriptive nous a permis de constater que les caractéristiques que sont l'âge et le diplôme sont des éléments déterminants du chômage en milieu urbain. Cependant cet analyse n'est pas exempte de limites objectives. Outre le fait que l'examen du chômage se fait uniquement sur le marché urbain non généralisable à l'échelle nationale, l'analyse ne permet pas de mettre en évidence l'impact de l'ampleur de ces variables sur la probabilité de chômage des jeunes. En plus, il serait plus intéressant de prendre en compte un éventail de variables pertinentes qui pourraient être des caractéristiques productives et non productives des individus qui sont susceptibles d'impacter le chômage et procéder à une analyse économétrique afin d'obtenir des résultats en termes quantitatifs. Pour mieux rendre compte de la situation des jeunes une approche économétrique basée sur la méthode de décomposition de Oaxaca et Blinder pourrait être utilisée. Cette approche permettra d'obtenir les variables significatives qui expliquent au mieux la problématique de chômage des jeunes. Une telle démarche offrira des meilleures perspectives aux autorités en charge de conduite de la politique en matière d'emploi des jeunes.

Références bibliographiques.

Adjibi Dato A. A. I. & al. (2023) «Employabilité des jeunes diplômés des formations professionnelles de l'Université d'Abomey-Calavi», *Revue Internationale des Sciences de Gestion* «Volume 6: Numéro 1 » pp: 683-703

Aigner D. ; Cain G. (1977). *Statistical Theories of Discrimination in the Labor Market*, *Industrial and Labor Relations Review*, 2, pp. 175–187.

Aïssi Yuma Mwana E. (2022) «Professionnalisation des diplômés académiques et insertion professionnelle des jeunes en R.D. Congo», *Revue Internationale du Chercheur* «Volume 3: Numéro 1» pp: 171 -184

Akerlof, G. A. (1984). *An Economic Theorist's Book of Tales*, Cambridge University Press, Cambridge.

- Askenazy P. (2009). *Prévenir des gâchis de compétences et qualifications en France*, Travail et Emploi n° 118, pp. 96-106.
- Baah-Boateng W. (2013). *Determinants of Unemployment in Ghana*, African Development Review, Vol. 25, No. 4, 2013, 385–399.
- Becker G. S. (1964). *Human Capital*, 2nd eds., New York, Columbia University Press.
- Boutin D. (2010) *La transition des jeunes camerounais vers le marché du travail*, Document de travail, DT 152/2010, Groupe d'Économie du Développement Lare-Efi, Université Montesquieu Bordeaux IV. 29 p.
- Calvès A-E. ; Kobiané J-F. (2014). *Genre et nouvelles dynamiques d'insertion professionnelle chez les jeunes à Ouagadougou*. Autrepart 2014/3 N°71, pp. 33-56.
- CHAABITA R. & HASSHAS D. (2022) «l'employabilité des diplômés universitaires : Revue de la littérature», Revue Internationale du chercheur «Volume 3: Numéro 3» pp: 205-230
- Dialla B. (2004). *Les fondements de l'entrepreneuriat au Burkina Faso*, série de documents de travail DT-CAPES, N°2004-16. Discussion Paper Numéro 14218.
- Doeringer P. ; Piore M. (1971). *Internal Labor Markets and Manpower Analysis*, Lexington, D.C. Heath and Co.
- HASSHAS D. & TAMIRI M.A. (2022) « youth employability into the moroccan labor market: soft skills a determining factor», Revue Internationale des Sciences de Gestion, Vol. 5, N° 2, pp : 215-227
- INSD (2003). *Analyse des résultats de l'enquête Burkinabè sur les conditions de vie des ménages en 2003*, Ouagadougou : Ministère de l'économie et du développement.
- INSD (2007). *Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages en 2007*, Ouagadougou : Ministère de l'économie et du développement.
- INSD (2009). *Situation socioéconomique des enfants et des jeunes*. Ouagadougou: Ministère de l'économie et des finances.
- INSD (2010). *Analyse de quelques résultats des données de la phase principale de l'enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages (EICVM 2009/2010)*, Ouagadougou : Ministère de l'économie et des finances.
- INSD (2014). *Enquête Multisectorielle continue : Emploi et chômage*, Ouagadougou: Ministère de l'économie et des finances.
- INSD (2016). *Insertion sur le marché du travail*, Ouagadougou: Ministère de l'économie, des finances et du développement.

INSD (2022). *Annuaire statistique national 2021*, Ouagadougou, Burkina Faso

INSD (2022). Cinquième recensement général de la population et de l'habitat du Burkina Faso : synthèse des résultats définitifs, Ouagadougou: Ministère de l'économie, des finances et du développement.

Kerr, G (1954) The balkanization of labor market, dans E. Wight Bakke et al (éd.). Labor mobility and economic opportunity, New York: John Wiley and sons, 1954.

Koami M. M. ; Aklesso Y. G. E (2021). *L'accès des jeunes au marché du travail au Togo et au Bénin : une évidence paramétrique et semi-paramétrique*, African Development Review, Vol. 32, Issue S 1, 2020 pp. 54-67

Korem A. (2019) *Young or adult: who has more chance to find a job in Togo?*, Economics Bulletin, Volume 39, Issue 3, pages 1898-1911.

Maâlej A. (2013). *Les déterminants de l'intention entrepreneuriale des jeunes diplômés*. La Revue Gestion Et Organisation 5 (2013) 33-39

Mauro L. et Carmeci G. (2003) *Long run growth and investment in education: Does unemployment matter?*, Journal of Macroeconomics, Elsevier, vol. 25(1), pages 123-137, March.

MFPT (2017). *Annuaire statistique*, Ouagadougou, Burkina Faso.

MFSNFAH (2020), *Tableau de bord statistique Femme et genre*, Ouagadougou, Burkina Faso

Mincer J. (1974). *Schooling, Experience and Earning*, New York, National Bureau of Economic Research.

Musette M. S. (2013). *Le marché du travail en Algérie : une vision nouvelle ?* Forum des Chefs d'Entreprises (FCE), Journées de l'entreprise algérienne : Emploi, Formation et Employabilité, Alger, 29 oct. , 11 p.

Niragire F.; Nshimyiryo A. (2017) *Determinants of increasing duration of first unemployment among first degree holders in Rwanda: a logistic regression analysis*, Journal of Education and Work, 30:3, pp. 235-248.

Njifen I. (2015). *Caractéristiques et déterminants du chômage des jeunes au Cameroun : le rôle prépondérant du diplôme et du sexe*, African Development Review, Vol. 27, N°4, 2015, pp. 443-455.

Njikam G. ; Tchoffo R. ; Mwaffo V. (2005), *Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun*, Unités Politique de l'emploi/Département de la stratégie en matière d'emploi. 91 p.

- Nordman C. ; Pasquier-Doumer L. (2012). *Vocational Education, On-the-Job Training and Labour Market Integration of Young Workers in Urban West Africa*, Document de travail UMR DIAL. 42 p.
- OIT (2012). *Amélioration de la protection sociale et promotion de l'emploi*, Bureau International du Travail, Genève.
- Pissarides C. (2000). *Equilibrium Unemployment Theory*, 2nd eds., Cambridge, MA: MIT Press.
- Plassard, J. M. ; Thanh N. T. T. (2010). *Pilotage et gouvernance des systèmes éducatifs*. Revue française d'économie, XXV(3), 147–184. <https://doi.org/10.3917/rfe.103.0147>
- Schultz T. (1961). *Investment in Human Capital*, American Economic Review, n° 51, pp. 1-17.
- Thurow L. C. (1975). *Generating Inequality*, New York, Basic Books.
- TRAORE S. S. L. ; MARIKO O. (2021). *Le rôle du capital humain dans l'accès à l'emploi dans le contexte malien: une analyse empirique*, Revue Française d'Économie et de Gestion «Volume 2: Numéro 11 » pp:385–404
- Viprey M. (2001). *Les discriminations raciales sur le marché du travail*, *Problèmes économiques*, Vol. 3, No. 2694.
- Zamo A. C. ; Combarry S. O. ; Kaboré P. J. (2022). *Youth school to work transition in francophone africa: a case study of Burkina Faso, Cameroon and Tchad*, IDCR-CRDI, Canada
- Zerbo A. (2014). *Impact de l'inadéquation formation-emploi sur le chômage : un modèle d'analyse*, Documents de travail 173 Groupe d'Économie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV.